

LAURIER MEPRISE LES "HABITANTS"

(Le "Canadien", 9 juin 1877)

"Il n'y a rien de surprenant qu'il en agisse ainsi avec ses électeurs d'origine étrangère, PUISQU'IL NE TRAITE PAS MIEUX NOS CULTIVATEURS CANADIENS-FRANCAIS."

"IL N'Y A RIEN QUE M. LAURIER NE DISE POUR SE JUSTIFIER DE SES MAUVAIS VOTES. Il a dit au sujet du droit de faire cession de ses biens qu'un mé à réclamait pour le cultivateur et que lui M. Laurier a opposé, que s'était une chose bien dangereuse : il a comparé ce droit à un pistolet qu'on mettrait entre les mains d'un enfant. Ce serait une arme de destruction. Evidemment, M. LAURIER A UNE PETITE IDEE DE SES HABITANTS CANADIENS. Aussi l'insulte a-t-elle été ressentie, car j'ai vu moi-même de ses chauds amis de la paroisse s'éloigner au moment où il parlait ainsi. M. Laurier a fait à propos de la protection des produits agricoles, UNE COMPARAISON QUE JE NE QUALIFIERAI PAS, ENTRE LES CULTIVATEURS D'ONTARIO ET CEUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC. Il a représenté LES PREMIERS COMME RICHES ET INTELLIGENTS, INDUSTRIEUX, ACTIFS, TANDIS QUE POUR NOS CANADIENS, IL A DONNE A ENTENDRE QU'ILS ETAIENT LE CONTRAIRE ! Cela, je n'en doute pas, sera exécuté en temps et lieu."

LAURIER FAIT DES CHOSES QU'UN BRAVE JEUNE HOMME NE FERAIT PAS

(Le "Canadien", 10 décembre 1877)

"IL Y A DES JEUNES GENS QUI NE VOUDRAIENT PAS FAIRE

"TOUT CE QUE M. LAURIER A FAIT, mais il n'y a PAS UN JEUNE HOMME AU MONDE, possédant une instruction et une intelligence ordinaires,—QUI NE POURRAIT PAS FAIRE TOUT CE QUE LE MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR A ACCOMPLI JUSQU'ICI. Encore une fois, NOUS METTONS L'ÉVÉNEMENT AU DÉFI DE DIRE CE QUE M. LAURIER A FAIT POUR SE DISTINGUER ET POUR MERITER LE TITRE DE GRAND HOMME D'ÉTAT."

Laurier poseur, traître à sa province

(Le "Canadien", 2 octobre 1877)

"Il pose et posera davantage quand il sera juché sur les banquettes du trésor."

"Quel sera son programme ? AVANT DE CONSENTIR A FAIRE PARTIE DU MINISTÈRE, EXIGERA-T-IL DU CHEF DU CABINET DES PROMESSES DE JUSTICE ET D'IMPARTIALITÉ A L'ÉGARD DE LA PROVINCE DE QUEBEC ?

—Mettons : "former le ministère," au lieu de "faire partie"; "ses collègues" au lieu "du chef du cabinet," et nous aurons, peinte par M. Tarte, une image frappante de la situation qui se présenterait, si, par malheur, la combinaison hybride de factions que M. Laurier commande s'emparait du pouvoir.—Le portrait se développe comme suit :

"RECLAMERA-T-IL LA PART D'INFLUENCE ET DE CONSIDÉRATION A LAQUELLE NOUS AVONS DROIT ? IL NE FERA RIEN DE CELA, ON PEUT EN